

POLE D'ANIMATION POUR LES ENTREPRISES DES SECTEURS AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE

Analyse de l'enquête



✚ La CCIFER, en partenariat avec le Service économique de l'Ambassade de France en Roumanie organise **un pôle d'animation** autour des sujets agricoles / agroalimentaires.

✚ Une première réunion de ce pôle s'est tenue le 23 juin 2011.

✚ A l'occasion de cette première réunion, il a été proposé d'adresser un questionnaire aux entreprises invitées afin de mieux connaître les besoins et les attentes des entreprises vis-à-vis de cette initiative. Cette présentation fait l'analyse synthétique des réponses reçues.

ANALYSE DE L'ENQUETE

Nombre total de réponses: 36

Q1: Pensez-vous qu'un pôle d'animation du secteur agri-agro est nécessaire ?

Sur 36 répondants, une très grande majorité **se prononce favorablement sur la nécessité du pôle (97.22%)**.

ANALYSE DE L'ENQUETE

Q2: Quelle est votre domaine d'intervention/ d'intérêt ?

L'échantillon des répondants recouvre assez bien l'ensemble de la chaîne agro-alimentaire :

- ✚ services (50%)
- ✚ commerce & restauration (36.11%)
- ✚ production (33.33%)
- ✚ transformation (11.11%)



ANALYSE DE L'ENQUETE

Q3 : Le rôle du pôle

- ✚ Un pôle capable d'informer (l'information sur les secteurs d'activité et ensuite les politiques agricoles européennes et nationales).
- ✚ Autre attente : la relation avec les autorités roumaines.
- ✚ Le partage d'expériences avec d'autres acteurs intéressés, mais sans être une priorité.
- ✚ La formation est citée en dernier (58% dans la dernière réponse).







ANALYSE DE L'ENQUETE

Q4 : Les sujets d'intérêt

- ✚ Au premier plan, des sujets structurels: **organisation des filières et commercialisation.**
- ✚ Toujours au premier plan un sujet plus conjoncturel : **financement et accès au crédit.**
- ✚ Autres thèmes: **conseil technique et situation du foncier agricole.**
- ✚ Peu d'intérêt pour traiter les « normes & standards » (normes de qualité, bio, sanitaire & hygiène) et les assurances.

ANALYSE DE L'ENQUETE

Autres sujets proposés :

-  Extension aux pays des Balkans.
-  Mise en place des chambres d'agriculture et structuration de la profession agricole.
-  Dispositifs fiscaux liés à la TVA ; récupération de créances de la part de clients roumains.
-  Le machinisme agricole.
-  Structuration agricole.
-  Expériences positives et négatives des Français travaillant en Roumanie.

ANALYSE DE L'ENQUETE

Q5 : Par rapport aux politiques agricoles européennes et nationales, vous êtes en priorité intéressé par :

- ✚ La Politique agricole commune est le thème pour lequel l'intérêt est le plus fort avec, en premier lieu, **les aides au titre du premier pilier de la PAC** (aides directes et interventions marchés) qui sont citées par 61% des répondants comme thème prioritaire.
- ✚ Le **développement rural** (2^{ème} pilier de la PAC) vient ensuite avec 41% des personnes qui le proposent en deuxième choix.
- ✚ **Les politiques nationales et les politiques commerciales** font l'objet de moins d'intérêt de la part des répondants.

ANALYSE DE L'ENQUETE

Les autres sujets proposés par les répondants sont :

-  La promotion des fournisseurs français d'agrofouritures.
-  Les OGM.



ANALYSE DE L'ENQUETE

Q6 : Par rapport aux relations avec les autorités roumaines, vous êtes essentiellement intéressé par :

- ✚ L'adaptation des politiques communautaires (par exemple sont mentionnées les grilles d'évaluation pour la sélection des projets financés par le FEADER) et des politiques nationales.
- ✚ L'accès au marché roumain est aussi un sujet de préoccupation en deuxième priorité.
- ✚ La promotion de produits et techniques fait l'objet d'un intérêt moindre.

ANALYSE DE L'ENQUETE

Q7 : Quelles seraient vos besoins en formation ?

- ✚ Création d'un club d'entrepreneur agri-agro à l'échelle de l'Europe du Sud Est.
- ✚ Management/Techniques/Légales.
- ✚ Formation responsables vente/distribution sur l'ensemble de territoire roumain.

ANALYSE DE L'ENQUÊTE

Q8 : Fréquence des réunions consultatives :

- ✚ Réunions tous les trois mois (52,78%)
 - ✚ Tous les deux mois (22.22%)
 - ✚ Tous les six mois (8.33%)
- ✚ Le rythme trimestriel est donc préféré par la majorité des répondants.